

*Mission Permanente
du Royaume du Maroc
Genève*



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية
جنيف

18

**18^{ème} session du Groupe de travail sur l'Examen
Périodique Universel
Examen du rapport de Chypre**

**Déclaration de M. Omar Hilale
Ambassadeur, Représentant Permanent
du Royaume du Maroc**

Genève 4 février 2014

Monsieur le Président,

Je voudrais souhaiter la bienvenue à la délégation de la République de Chypre et la féliciter pour les importantes réalisations de Chypre en matière de promotion et de protection des droits de l'homme.

La délégation marocaine note avec satisfaction le renforcement du cadre national institutionnel et normatif chypriote des droits de l'homme.

Nous saluons le rôle important confié à l'institution de la Médiatrice en tant qu'Autorité nationale indépendante, faisant également fonction d'organe de surveillance en matière de lutte contre la discrimination, de protection des personnes handicapées et de prévention de la torture.

Nous saluons également les nombreuses mesures législatives prises dans ce domaine parmi lesquelles l'on peut citer la promulgation de la loi relative à l'Autorité indépendante chargée d'enquêter sur les allégations et plaintes visant la police, la loi sur la lutte contre certaines formes et manifestations de racisme et de xénophobie.

Nous saluons en particulier les initiatives prises en faveur de la protection des droits de certaines catégories vulnérables.

A cet égard, nous encourageons les efforts déployés en matière de lutte contre la traite et l'exploitation des personnes notamment à travers la promulgation d'une loi spécifique.

Nous notons que les autorités chypriotes déploient des efforts pour fournir assistance et protection aux victimes de ce phénomène et ce, en dépit des contraintes imposées par la crise économique et financière.

A cet égard, la délégation de Chypre peut-elle préciser les mesures prises en matière de formation des forces de police à la lutte contre les réseaux de la traite des personnes ?

Ma délégation salue, par ailleurs, les mesures prises par les autorités chypriotes en matière de promotion du droit à l'éducation, notamment en ce qui concerne la satisfaction des besoins spéciaux des groupes vulnérables.

Nous saluons enfin les initiatives en matière de lutte contre le racisme et la violence en milieu scolaire **et recommandons la poursuite des efforts pour le renforcement de l'éducation aux droits de l'homme dans les cursus scolaires.**

